

Réunion du Conseil Municipal du 13 septembre 2024

Procès-verbal de séance

L'an deux mille vingt-trois, le 13 septembre à 19 heures, le Conseil municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie.

Date de convocation du Conseil municipal : 9 septembre 2024

Présents : M. LOMBARD Gérald, Mme CORNIER Andrée, M. DUPRAZ Didier, M. DUBOIS Olivier, M. CANTAN Cyrille, M. IRLES Florian, M. GERIN Stéphane, Mme MONTET Stéphanie, Mme COLLOUD Colette, M. MOREL-CHEVILLET Bruno.

Excusés : M. ELIE Michel, M. DECORZENT Laurent.

Mme CORNIER Andrée a été élue secrétaire.

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 26 juillet 2024.

INTERCOMMUNALITE

➤ Zone d'accélération pour les énergies renouvelables

Monsieur le Maire rappelle les termes de la loi La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables qui vise à rattraper le retard de la France en matière d'énergies renouvelables, au regard de l'urgence climatique et énergétique.

Le Conseil ne souhaite pas fixer de zones particulières sur la commune.

➤ Transfert de la compétence eau et assainissement

Monsieur le Maire fait le point sur les dernières rencontres et particulièrement sur la conférence des maires qui a été organisée le 10 septembre dernier à ce sujet.

URBANISME

➤ PC accordés

- PC07422223B0003M01 – M. AIT LHADJ Brahim – lotissement « La Fruitière » – Modification de la surface plancher de la construction et modification des dimensions de la terrasse et du balcon.
- PC07422222B0012M01 – M. LEYGLENE Dorian et Mme BRUYER Laurine – lotissement « La Fruitière » – Modification du type d'enduit.
- PC07422222B0010M02 – M. THOMAS Quentin – lotissement « La Fruitière » – Modification de l'allège du châssis d'une ouverture en façade nord-ouest et d'une ouverture en façade nord-est.

➤ DP accordées

- DP07422224B0013 – M. COLLOUD Nicolas – 54 Chemin de la Chenoz– Installation de 6 panneaux photovoltaïque – avis favorable.
- DP07422224B0014 – Mme FAUQUET Delphine – 837 Route du Chef-Lieu– Changement de destination du bâti existant – avis favorable.
- DP07422224B0015 – M. MARTINS Grégory – 85 Impasse de la Fruitière– Pose d'un grillage souple et mur de soutènement – avis favorable.
- DP07422224B0016 – M. ELIE Michel – 830 Route du Chef-Lieu– Ravalement de façade et pignon à l'identique – avis favorable.
- DP07422224B0017 – M. TABLEAU-DUBREIL Damien– 214 Route de la Combe– Création d'un lotissement de deux lots, dont un lot à bâtir (LOT A reliquat bâti d'une superficie de 724m² et LOT B à bâtir d'une superficie de 706m²) – avis favorable.
- DP07422224B0018 – M. IRLES Florian – 18 Impasse des Hermones – Remplacement d'un volet en bois par un volet roulant – avis favorable.

BUDGET

➤ DM 2

Monsieur le Maire, explique qu'afin de mandater les créances douteuses. Nous allons faire la Demande de Modification suivante :

Fonctionnement

Dépense

6817/68	Dot. Prov. Dépréc. Actifs circulants	+ 300 €
62268/011	Autres honoraires, conseils	- 300 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette demande de modification.

➤ DM3

Monsieur le Maire, explique qu'afin de mandater le FPIC. Nous allons faire la Demande de Modification suivante :

Fonctionnement

Dépense

7392221/014	Fonds péréquation ress. com. et intercom	+ 200 €
62268/011	Autres honoraires, conseils	- 200 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette demande de modification.

➤ Participation de la commune à la protection sociale complémentaire santé des agents

Monsieur le Maire expose que la commune souhaite participer à la protection sociale complémentaire santé des agents. Nous allons solliciter le CDG (Centre de Gestion) pour la mise en place de cette participation.

➤ Subvention à l'association des Amis de Bioge

Monsieur le Maire expose que lors de la dernière cérémonie patriotique en mémoire de la libération du Chablais et du maquis de Bioge, le 31 août dernier, l'association des Amis de Bioge s'est chargée de son organisation. Cette importante cérémonie, qui a lieu tous les 5 ans, a nécessité des moyens importants pour lesquels la commune souhaite apporter son concours financier.

Il est proposé au Conseil de verser une subvention de 300€ à l'association. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Demande de subvention Sylv'ACCTES

Dans le cadre du programme de certification forestière PEFC, la commune sollicite une aide au titre du Projet Sylvicole Territorial du Chablais auprès de Sylv'ACCTES.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette demande et tout document s'y rapportant.

➤ Tarifs eau et assainissement 2024

Monsieur le Maire annonce que le tarif de l'eau ne subira pas d'augmentation cette année.

Eau potable

Prix de l'eau	2,10 €HT/m3
Part fixe eau potable	60,00 €HT
Location / entretien compteur	15,00 €HT
Location entretien compteur collectif	35,00 €HT

Assainissement

Prix de l'eau	2,10 €HT/m3
Part fixe assainissement	60,00 €HT

QUESTIONS DIVERSES

➤ Rapport social 2023

Monsieur le Maire fait part au conseil des éléments du rapport social 2023.

➤ Réseau pluvial route des deux sapins

Un affaissement de terrain sur la parcelle de Monsieur Michel BORGET a mis à nu le réseau d'eau pluvial. Ce réseau est ancien et conduit les eaux pluviales de ce secteur dans la zone humide des Mouilles.

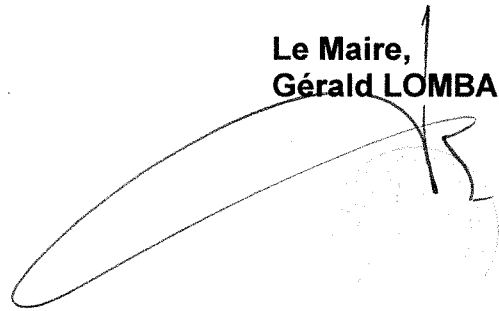
Avant d'entreprendre des travaux, il est décidé de réaliser un passage caméra pour voir l'état de ce réseau en aval. En fonction du résultat, il faudra peut-être envisager de dévier ce réseau afin d'éviter une parcelle privée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Prochain Conseil Municipal le 11 octobre 2024 à 19h.

Secrétaire de séance

**Le Maire,
Gérald LOMBARD**

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a faint circular stamp. The signature is fluid and cursive, starting with a large loop on the left and ending with a vertical stroke on the right.